

République Française

Département
de la Haute-Savoie



MAIRIE
DE
LA VERNAZ

74200

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 juin 2018

**20h00
en Mairie de La Vernaz**

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 11

Présents:

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, MOREL Alain, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

Absents / Excusés:

Secrétaires de séance: Petite Virginie et Labar Philippe

► Délibérations achats terrains:

La mairie va se porter acquéreur de différents terrain :

- Achat d'un terrain auprès de Mme Ecuillon Michelle afin de mettre en place une table pour le nouveau parcours découverte (560€ pour 560m² section A 530).

- Achat d'un terrain pour la pose de containers au hameau de Bioge,
- achat par la commune de Reyvroz,

- Achats de terrains auprès de Mme Morel Céline
- section AB 214 et 194 pour la somme de 1100 euros
- section A 891 pour la somme de 100 euros.
- Et suite au nettoyage entrepris par la commune, Mme Morel propose pour 1€ symbolique de céder le terrain section OA 47 et 48.
-

- Différents terrains seront également achetés auprès de la famille Allisena dans le cadre de la mise en place d'une AFP (association foncière pastorale)
- pour un montant total de 7000 euros
- Les parcelles sont, Section A 138-1025-1111-78-96-171 section AB197-216-171
- pour une superficie de 9268 m²

- ainsi que les parcelles section A 517-1017 section B 479
- pour une superficie de 2676 m²
- ainsi que les BND section B129-41-42 pour 11830 m²

Le conseil approuve ces décisions.

► **Délibération contrat CDD Manon Michaud:**

Le contrat en CDD au service scolaire et technique de Mlle Manon Michaud et reconduit pour une durée de 12 mois (période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019).
Le traitement brut mensuel est fixé à 1155,96€ pour 27 heures par semaine.

► **Délibération bail TDF:**

Le conseil municipal accepte de reconduire le bail concernant l'émetteur TDF situé au lieu-dit du Roc du Cey (N°1765 section A) pour une durée de 12 ans avec un loyer annuel de 5300€.

► **Délibération approbation devis Chambre d'agriculture:**

Le conseil municipal accepte le devis proposé par la Chambre d'Agriculture pour un montant de 5040€. Il s'agit de mettre en place une association foncière pastorale (AFP) sur le territoire de la commune afin d'harmoniser et de structurer la filière agricole.

► **Affaires diverses:**

En raison du rallye du Mont-Blanc, le groupe scolaire sera fermé le vendredi 7 septembre 2018 après-midi. Les cours seront reportés le mercredi 7 novembre au matin. Un courrier est envoyé auprès de l'Inspection de l'Education Nationale afin de rendre officiel ce changement.

Le conseil donne son accord concernant des travaux au sein de la MAM (Maison des Aides Maternelles). Il s'agit de poser un store et de mettre en place un système d'insonorisation.

Ces travaux seront payés par le locataire : l'association «les marmots à la montagne »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.

Fait à La Vernaz, le 28 juin 2018.



Jacqueline Garin
Maire de La Vernaz